

2^e ÉDITION DU

HAIR STAR DAY

by **COIFFURE**
DE PARIS



© Richard Miles



INSCRIVEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT
à la *8^e édition*



PARTICIPEZ à la *8^e édition*

Pour la 8^e année, Coiffure de Paris organise le «Business Trophy», un concours national en 8 catégories destiné à récompenser le coiffeur dans son rôle de chef d'entreprise et sa dimension managériale.



Il sera remis lors de la 2^e édition du Hair Star Day, le seul événement business et artistique dédié aux coiffeurs le 18 novembre 2018

DOSSIER DE PARTICIPATION

Les catégories

- meilleur **concept**
- meilleur **service**
- meilleure **relation client**
- meilleure **vitrine**
- meilleure **revente**
- meilleure **stratégie digitale**
- meilleure **stratégie de développement durable**
- meilleur **manager**

Dossier à renvoyer avant le
21 septembre 2018
dgadret@linkmediagroup.fr
01 84 25 63 33

Business Trophy / Coiffure de Paris
Link Media Group
Delphine GADRET
68, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris



COIFFURE
DE PARIS

Business Trophy 2017/18

À QUI S'ADRESSE CE CONCOURS ?

Tous les salons de coiffure, indépendants et franchisés francophones présentant un projet mis en place entre janvier 2016 et septembre 2018.

POURQUOI PARTICIPER ?

- Pour stimuler l'esprit d'entreprise dans votre salon, marquer et récompenser le travail accompli dans votre salon.
- Pour vous faire connaître et reconnaître par les professionnels de votre métier, par la presse et auprès de votre clientèle.
- Pour mettre en avant vos atouts et vous démarquer de la concurrence.

LES CATÉGORIES

1. Meilleur concept
2. Meilleur service
3. Meilleure relation client
4. Meilleure vitrine
5. Meilleure revente
6. Meilleure stratégie digitale
7. Meilleure stratégie de développement durable
8. Meilleur manager

LES DATES À RETENIR

Clôture des inscriptions : **21 septembre 2018**

Réunion du jury : **1^{re} quinzaine d'octobre 2018**

Cérémonie de remise des Prix : **18 novembre 2018**

LE JURY

Différent chaque année, le jury est composé de professionnels et d'experts reconnus du secteur de la coiffure. C'est lui qui détermine les nominations et les prix par catégorie, après examen des dossiers en compétition.

Il se réunira cette année la **1^{re} quinzaine d'octobre 2018** et les critères de vote sont les suivants :
Présentation du dossier, clarté des informations, audace, originalité, cohérence du choix de la catégorie, etc.

REMISE DE PRIX

Le palmarès du Business Trophy 2018 sera dévoilé lors de la 2^e édition du Hair Star Day le **dimanche 18 novembre 2018** à Paris, en présence de nombreux professionnels du secteur, avec en clôture, la remise des prix de la rédaction.

Il fera l'objet d'un compte-rendu rédactionnel dans le numéro de janvier 2019, et chaque lauréat recevra un trophée, une vitrophanie et une bannière digitale.

Le magazine réalisera tout au long de l'année des articles sur les lauréats.

Comment participer ?

C'est très simple, en une heure votre dossier sera bouclé. Remplissez la fiche d'identité de votre salon ainsi que la fiche de la catégorie choisie (ou plusieurs selon vos souhaits).

Attention les fiches explicatives doivent être renseignées le plus précisément possible. Elles fondent la décision du jury.

JUSTIFICATIFS ET INFORMATIONS TECHNIQUES :

■ Photos, visuels : (clé USB ou CD ou e-mail)

- Format numérique haute définition sous jpeg
- Et
- Tirages papiers, flyers, encarts, échantillons, etc.
(10 exemplaires maximum par élément)

■ Site internet :

Adresse URL de votre site. Et, si possible, des captures d'écrans (en effet, entre le moment où vous nous adressez les éléments et la date de réunion du jury, des mises à jour peuvent avoir été faites).

■ Vidéo :

Fichier Mpeg sur clé USB, DVD ou CD-Rom

■ Audio :

Fichier Mp3, clé USB ou CD-Rom
Fiche d'identité du salon

LES DOSSIERS SONT À ENVOYER AVANT LE 21 SEPTEMBRE 2018

à l'adresse suivante :

COIFFURE DE PARIS / BUSINESS TROPHY
Link Media Group
Delphine GADRET
68 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

Ou par e-mail à : dgadret@linkmediagroup.fr

Renseignements:
DELPHINE GADRET
01 84 25 63 33
dgadret@linkmediagroup.fr

RÈGLEMENT

Article 1 : Le Business Trophy organisé par le magazine Coiffure de Paris a pour objet de valoriser les actions des coiffeurs dans leur dimension managériale et de chef d'entreprise.

Article 2 : Peuvent concourir tous les salons de coiffure, indépendants et franchisés, francophones, présentant un projet mis en place entre janvier 2016 et septembre 2018.

Article 3 : Une action ne peut être inscrite que dans une seule catégorie. En revanche, une même société ou un même individu peut présenter plusieurs actions, chacune étant référencée dans une catégorie différente. Le jury se réserve le droit de réaffecter un dossier dans une autre catégorie s'il la juge plus appropriée.

Article 4 : Un jury, constitué de professionnels et d'experts reconnus du secteur, examine l'ensemble des candidatures et vote pour élire un lauréat par catégorie indépendant et un lauréat par catégorie franchisé. Un membre du jury ne peut voter pour son salon ou pour un projet auquel il a participé.

Article 5 : Les lauréats s'engagent à respecter la stricte

confidentialité du palmarès jusqu'à la cérémonie des Business Trophy 2017-2018.

Article 6 : Les candidatures sont à adresser au plus tard le 21 septembre 2018 au siège social de Coiffure de Paris : Link Media Group, 68 rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris ou par e-mail dgadret@linkmediagroup.fr

Article 7 : Le palmarès du Business Trophy bénéficie d'une large diffusion. Les lauréats pourront être sollicités par les médias. En posant leur candidature, les lauréats autorisent de fait Coiffure de Paris à exploiter tout ou partie des contenus et supports préalablement communiqués, ainsi que des reportages photos et vidéos réalisés pour l'occasion.

Article 8 : La participation au Business Trophy implique l'acceptation du présent règlement. Tout cas non prévu par celui-ci sera examiné par Coiffure de Paris.

Article 9 : Les dossiers présentés l'année dernière ne peuvent concourir à l'identique cette année.

Fiche d'identité du salon

Nom du salon : _____ Raison Sociale (si différente) : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Indépendant – de 10 salons Indépendant + de 10 salons

Affilié à un groupement, si oui lequel : _____

Franchisé

Site internet : _____

Nom du créateur du salon : _____

Tél : _____ E-mail : _____

Nom du manager ou gérant du salon (si différent) : _____

Tél : _____ E-mail : _____

■ Zone d'implantation du salon :

Centre commercial Centre-ville Autre (préciser) _____

■ Superficie du salon : _____ Partie coiffure : _____ Partie vente : _____

■ Nombre de salariés (hors apprentis/stagiaires) : _____

■ Nombre de coiffeurs : _____

■ Nombre d'apprentis (CAP+BP ; préciser) _____

■ Nombre d'esthéticiennes : _____

■ CA annuel total : _____

■ CA annuel «Prestation coiffure» : _____

■ CA annuel «Revente» : _____

■ CA autres (Nail, esthétique, ...) _____

CATEGORIES DANS LESQUELLES VOUS SOUHAITEZ CONCOURIR :

1. Meilleur concept

5. Meilleure revente

2. Meilleur service

6. Meilleure stratégie digitale

3. Meilleure relation client

7. Meilleure stratégie de développement durable

4. Meilleure vitrine

8. Meilleur manager

Catégorie 1 / Meilleur Concept

Critères de notation de la catégorie : architecture, aménagement, décoration, cohérence des différents espaces/postes de travail, astuces d'agencements, gain de place,...

Nom du salon : _____

■ Définissez votre concept :

■ Est-ce : Une création Un relooking

■ Date d'ouverture du nouveau salon : _____

■ Bénéfices clients (éclairage, confort, etc.) :

■ Bénéfices salariés (bien-être au travail, productivité, agencement, ergonomie, confort...):

■ Réalisation interne et/ou Agence Nom : _____

■ Coût des travaux _____

■ Progression du CA (%) : _____ Nouveaux clients (en %) : _____

■ Avez-vous mis en place une démarche développement durable? Oui Non

Si oui, laquelle?

■ Autres informations :

Catégorie 2 / Meilleur Service

Critères de notation de la catégorie : services innovants développés dans le but d'apporter des bénéfices à la clientèle.

Nom du salon : _____

■ Résumez en quelques lignes l'offre client proposée :

(ex : service de barbier, manucure, esthétique, bar à chignons, restauration sur place, boutique, etc.)

■ Quels sont les points forts ? :

■ Quel est l'avantage concurrentiel de ce/ces (services) ? :

■ Bénéfices clients :

■ Évolution du CA (%) depuis la mise en place du service : _____

■ Budget consacré à la mise en place du service : _____

■ Autres informations :

Catégorie 3 / Meilleure relation client

Critères de notation de la catégorie : programme de fidélisation de votre clientèle, outils et astuces de développement,...

Nom du salon : _____

■ Descriptif des actions : comment recrutez-vous **ET** fidélisez-vous les clients ?

(ex : carte de fidélité, association et/ou union de commerçants, etc.)

N'hésitez pas à fournir tous documents appuyant votre descriptif. Ils seront transmis au jury. (photos, vidéos, flyers, etc.)

■ Progression du CA (%) _____

■ Nombre de nouveaux clients (%) _____

■ Bénéfices clients _____

■ Budget annuel ou % du CA consacré au plan média (presse régionale, radio, réseaux sociaux) :

■ Réalisation interne et/ou Agence Nom : _____

■ Autres informations :

Catégorie 4 / Meilleure vitrine

Critères de notation de la catégorie : visibilité du fond, mise en avant des produits, éclairage, aménagement...

Nom du salon : _____

■ Décrivez votre vitrine

Taille (hauteur, largeur) _____

Éléments (affiches, tarifs, etc.) _____

■ Fréquence d'aménagement _____

■ Est-elle équipée d'un ou de plusieurs écrans ? _____

Quel message diffuse-t-il ? _____

Fréquence de mise à jour _____

■ Qui se charge de l'aménagement de la vitrine ? _____

■ Autres informations :

Catégorie 5 / Meilleure revente

Critères de notation de la catégorie : mettre en avant les outils, formations, et intéressements mis en place au sein du salon pour favoriser la revente de produits et/ou accessoires.

Nom du salon : _____

Nombre de salariés : _____

Nombre d'apprentis : _____

■ Marque(s) et gamme(s) proposées :

■ Chiffres :

Répartition du CA	Chiffre d'Affaires	Commentaire
CA annuel dont : - Prestation - Vente		
CA fiche moyenne dont : - fiche moy. homme - fiche moy. femme		

■ Les salariés et/ou apprentis sont-ils intéressés financièrement? Oui Non Si oui, quel est le pourcentage? _____

Autres (ex : cadeau, prime, voyage, stage, etc.):

■ Avez-vous mis en place des challenges individuels et/ou collectifs auprès de vos collaborateurs pour booster les ventes?

■ Organisez-vous des animations-vente auprès de votre clientèle? Oui Non

Si oui, quel(s) type(s) d'animation?

■ Proposez-vous à vos collaborateurs des formations à la revente ? Oui Non

Si oui, lesquelles? _____

■ Autres informations :

Catégorie 6 / Meilleure stratégie digitale

Critères de notation de la catégorie : dispositifs digitaux mis en place (newsletter, Facebook, Instagram, Pinterest, envoi de sms, site internet) fréquences de mise à jour, retombées,...

Nom du salon : _____

■ Avez-vous un site Internet ? Oui Non

- Marchand : Oui Non

- Fréquences des mises à jour : _____

- Prise de RDV : Oui Non

- Commentaires clients : Oui Non

■ Avez-vous un compte Facebook pour le salon ? Oui Non

- Si oui, qui l'alimente ? _____

- Et quelles informations postez-vous ? _____

■ Êtes-vous présent sur d'autres réseaux sociaux (Pinterest, Instagram, ...) ?

■ Votre salon est-il référencé sur une ou plusieurs centrales de réservations ? (Ex. : Treatwell, etc.)

Oui Non

Si oui, lesquelles : _____

■ Autres informations :

Catégorie 7 / Meilleure stratégie de développement durable

Critères de notation de la catégorie : mise en avant des actions menées, produits et matériels utilisés et outils mis en place (label, méthodes,...)

Nom du salon : _____

■ Quel(s) dispositif(s) de développement durable avez-vous mis en place dans votre salon ? (Eau, recyclage, électricité,...)

■ Budget HT consacré :

■ Economies réalisées et pouvez-vous les chiffrer ? (% autorisé) :

■ Bénéfices constatés (salariés, clients,...) :

■ Bénéficiez-vous du label « Mon coiffeur s'engage » ? Oui Non

- Et, si oui, année d'attribution et combien d'étoiles avez-vous ? _____

■ Autres informations :

Catégorie 8 / Meilleur manager

Critères de notation de la catégorie : descriptif des actions mises en place au cours de l'année auprès de vos salariés.

Nom du salon : _____

Nombre de collaborateurs : _____

■ Quelle est l'ancienneté de vos collaborateurs ?

■ Réalisez-vous des entretiens avec vos collaborateurs ? Oui Non

A quelle fréquence : annuel mensuel individuel groupé

■ Quelle(s) formation(s) proposez-vous à vos salariés ? :

- Technique : _____

- Management : _____

- Revente : _____

- Autres : _____

■ Descriptif des formations suivies en 2017 (précisez le nombre de jours)

- gratuites : _____ payantes : _____

- coût : _____

■ Y-a-t-il un intéressement sur le CA revente pour vos salariés ? Oui Non Si oui, quel pourcentage ? : _____

■ Y-a-t-il un intéressement sur le CA global du salon pour vos salariés ? Oui Non Si oui, quel pourcentage ? : _____

■ Quel(s) type(s) d'action(s) menez-vous pour fédérer votre équipe ? (visites culturelles, salons professionnels, séminaires d'équipe, soirées, concours, etc.):

■ Avez-vous aménagé un espace de convivialité pour vos collaborateurs ? :

■ Quel encadrement proposez-vous à vos apprentis ? :

Fiche d'inscription au concours

Nom du salon : _____

Indépendant – de 10 salons Indépendant + de 10 salons Affilié à un groupement Franchisé

Responsable du salon : _____

Adresse de facturation : _____

Tél. : _____ Fax : _____

Responsable du dossier : _____

Tél. : _____ E-mail : _____

Comment avez-vous connu le Business Trophy ? _____

Cochez dans la liste ci-dessous la ou les catégories dans lesquelles vous souhaitez concourir

Catégorie 1 : Meilleur concept

Catégorie 5 : Meilleure revente

Catégorie 2 : Meilleur service

Catégorie 6 : Meilleure stratégie digitale

Catégorie 3 : Meilleure relation client

Catégorie 7 : Meilleure stratégie de développement durable

Catégorie 4 : Meilleure revente

Catégorie 8 : Meilleur manager

Je participe à _____ catégories, soit :

1^{re} catégorie à 115€HT = _____ 115 €HT

+ _____ catégorie(s) x 35€HT = _____ €HT

TOTAL HT = _____ €HT

TOTAL TTC : TOTAL HT x 1,20 = _____ €TTC

Le règlement de votre participation au concours **Business Trophy de Coiffure de Paris 2017/2018** doit être impérativement joint à cette demande. Nous ne pourrions prendre en considération les participations non accompagnées de leur règlement.

Chèque à établir à l'ordre de Link Media Group ou par CB (contactez-nous). Vous recevrez une facture acquittée en retour.

Dossier à retourner impérativement **avant le 21 septembre 2018**

à l'attention de Delphine GADRET

Business Trophy COIFFURE DE PARIS

Link Media Group

68 rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement (en page 3) et en accepte l'intégralité des termes.

Signature du responsable

Cachet de la société